Paris-Soir du 17 février 1943 annonce la seconde loi sur le SOT (16 février) qui, une semaine après, devient le STO (Service du Travail Obligatoire).

Journaux



POUR LES
JEUNES GENS
ENTRE
20 ET 23 ANS

Paris-soir

MERCREDI 17 FÉVRIER 1943 — DERNIÈRE ÉDITION — 1 franc

Quatrième Année. — N° 872 — 37, rue du Louvre, Paris (2e)

Le service obligatoire du travail est créé

Ainsi en a décidé le Conseil des ministres pour répartir équitablement ***entre tous les Français*** *les charges résultant des besoins de notre économie*

Des mesures particulières sont prévues pour les agriculteurs

(De notre envoyé spécial Jacques MARCY)

VICHY, 16 Février.

SUR LE FRONT DE L'EST

Les Soviets poursuivent mais en vain leurs tentatives de percée

20 chars bolchevistes détruits au cours d'un combat dans la banlieue de Kharkov

GRAND QUARTIER GENERAL DU FUEHRER, 16 Février.

SUR LE FRONT DE TUNISIE

TROIS SEMAINES A BERLIN, CAPITALE EN GUERRE

En compagnie d'une adorable "PETITE FEE" j'ai visité le camp de Kyffhaüser

ET FAIT UN EXCELLENT SOUPER AVEC DES FRANÇAIS

(De notre envoyé spécial MAX ROUSSEL)

BERLIN... Février.

LES CRABES

Journal *Paris-Soir*, 17 fév.1943 © BNF, Gallica

https://www.museemrjmoi.com/paris-soir-du-17-fevrier-1943-annonce-la-seconde-loi-sur-le-sot-16-fevrier-qui-une-semaine-apres-devient-le-sto-service-du-travail-obligatoire/